

Le Brexit n'a pas permis aux Britanniques de reprendre le contrôle sur l'immigration



Article rédigé par *Causeur*, le 16 décembre 2023

Source [Causeur] : Les partisans du « Brexit » promettaient de pouvoir mieux réguler l'immigration au Royaume Uni. Les partisans du « Remain » annonçaient la fuite des investisseurs de la City. Mais suite au référendum de juin 2016, rien de tout cela ne s'est finalement produit !

Le 3 mars 2016, Emmanuel Macron, alors ministre français de l'Economie, s'adressait au *Financial Times* avec deux avertissements au Royaume Uni concernant le Brexit. Il prévint, tout d'abord, que le Brexit pourrait faire échouer l'accord bilatéral du Touquet entre le Royaume Uni et la France, qui permettait à la Grande Bretagne d'effectuer des contrôles frontaliers sur le sol français et d'empêcher les migrants indésirables d'entrer sur son territoire : « *Le jour où cette relation sera rompue, les migrants ne seront plus à Calais* », indiqua-t-il. Puis, il ajouta qu'en cas de Brexit, le Royaume Uni n'aurait plus un accès total au marché unique et que la France pourrait chercher à encourager les services financiers à quitter Londres : « *Si je devais raisonner comme ceux qui déroulent des tapis rouges, je dirais que nous pourrions avoir quelques rapatriements de la City de Londres* » conclut-il.

D'autres que M. Macron sont intervenus dans ce sens parmi les dirigeants mondiaux et cela a renforcé la stratégie « Project Fear » de la campagne pour rester dans l'UE, qui visait à convaincre le public de voter pour le « Remain » en lui faisant craindre les conséquences d'un autre vote. Parmi les pires affirmations, on trouva l'effondrement des prix de l'immobilier (jusqu'à 18 %) et le chômage de masse qui résulteraient d'un choix en faveur (...)

[Lire la suite](#)